

**Présentation générale et synthétique du Budget supplémentaire 2020
du Département de la Savoie
(article L 3313-1 du Code général des Collectivités territoriales)**

I. BUDGET PRINCIPAL

Le Budget supplémentaire 2020 s'élève à **92 788 346,10 €** de dépenses et à **114 348 669,52 €** de recettes en mouvements réels, reprises de résultats incluses.

La reprise des résultats et des reports 2019 introduit **43 401 519,73 €** de recettes au Budget supplémentaire 2020.

Compte tenu de la crise de la Covid 19, l'élaboration du Budget supplémentaire 2020 a été fortement impactée, abandonnant ainsi l'objectif qui avait été fixé lors du vote du Budget primitif de réduire le recours à l'emprunt rendu possible par des résultats 2019 excédentaires. De même, la loi Covid-19 a suspendu la trajectoire d'évolution des dépenses de fonctionnement prévue dans les contrats signés avec l'Etat pour l'année 2020.

Avec **30 860 851,70 €** de dépenses nouvelles réparties principalement autour des Politiques Voirie et Actions sociales, ce projet traduit budgétairement le plan d'action que le Département a engagé pour contribuer à la sortie de la crise. Par mesure de prudence, ce budget procède également à un important ajustement à la baisse des recettes fiscales, principalement des DMTO (- 25 141 234,90 €).

1 - Les dépenses d'investissement et de fonctionnement

Les dépenses réelles d'investissement inscrites au Budget supplémentaire s'élèvent à **77 193 958,22 €** et après retraitement des écritures de reprises de résultats (58 927 494,40 €), les dépenses d'investissement nouvelles représentent **18 266 463,82 €**.

Cette enveloppe supplémentaire se répartit majoritairement en faveur des politiques suivantes :

- **Les Routes (64 % des nouveaux crédits)** soit **11 652 771,92 €** : le Département témoigne de son engagement en faveur de la relance économique, soit en anticipant des opérations programmées initialement en 2021, soit en renforçant des programmes d'entretien prévus sur le réseau routier :

Renforcement de chaussées sur réseau structurant et principal	4 924 000,00 €
Renforcement de chaussées sur réseau territorial et local	2 104 000,00 €
Renforcement de chaussées accès stations	1 158 000,00 €
Tunnel du Chevril	793 000,00 €
Ouvrages d'art (travaux préventifs sur murs et ponts, et remise à niveau de murs de soutènement)	729 000,00 €
Opérations A (dont aménagement du carrefour giratoire RD 1504 d'accès de la ZA de la Prairie)	636 000,00 €

- **L'Education (16 %)** : 2 936 000,00 € supplémentaires affectés principalement à l'entretien des bâtiments (1 050 000,00 €), au programme de résorption des chaudières à fuel dans les collèges de Dullin, des Bauges et de Jovet (300 000,00 €), aux avances augmentées pour les travaux du collège Joseph et Xavier de Maistre à Saint Alban Leysse (352 000,00 €), à l'acquisition de matériel et mobilier (100 000,00 €)...

- **L'Agriculture (13 %)** : les 2 187 000,00 € affectés à la participation du Département au Budget du CSMB constitue l'enveloppe principale accompagnée de versements de subventions d'équipement (144 470,00 € pour la programmation FEADER...).
- **Les Moyens (11 %) soit 2 034 614,46 €**. Dans le cadre du soutien à la relance économique, des compléments d'enveloppes sont prévus : acquisition de véhicules (1 000 000,00 €), maintenance des bâtiments des maisons techniques (203 000,00 €), achats de matériels informatiques (123 000,00 €), acquisition des locaux à Joppet-Mérande à Chambéry en vue d'accueillir le centre social (354 614,46 €)...

Les dépenses réelles de la section de fonctionnement s'élèvent à 15 594 387,88 €, qui, après retraitement des 3 000 000,00 € de dépenses liées au report de la mise en place progressive du désintéressement partiel dans le secteur social, atteignent **12 594 387,88 €**.

Cette enveloppe se répartit principalement autour de :

- **La Cohésion sociale (3 566 665,00 €)** : un complément de crédit (+ 2 000 000,00 €) a été inscrit pour le RSA par mesure de prudence, en attendant des estimations plus précises (+ 6 % des crédits votés au BP : 33 882 001,00 €). Des crédits supplémentaires au titre du FEDER (711 872,00 €) sont prévus en dépenses et recettes. Dans le cadre des actions COVID, une aide de 500 000,00 € est accordée aux travailleurs non salariés.
- **Les Personnes âgées (3 772 193,27 €)** : 2 000 000,00 € concernent le report de la mise en œuvre du désintéressement, 1 380 000,00 € sont destinés entre autres au financement d'une prime Covid pour le personnel de ce secteur et 350 000,00 € sont prévus pour l'annulation de titres relatifs au recouvrement sur succession.
- **La Politique financière (1 551 969,60 €)** : elle comprend l'ajustement à la baisse des fonds de péréquation DMTO pour 1 000 000,00 €, du fait de la crise sanitaire. Le fonds de péréquation de la CVAE est complété de 100 000,00 €, conformément à la notification, et des crédits pour des provisions sont ajoutés (+1 576 519,60 €) afin, notamment, de prendre en compte un risque de défaillance des entreprises ayant bénéficié des avances augmentées dans le cadre de la commande publique.
- **La Politique Moyens (1 372 010,00 €)** qui prévoit, d'une part aux besoins d'achats de fournitures en réponse à la Covid19 (860 000,00 €, par exemple masques, notamment pour les Communes et les EPCI...) et d'autre part, des compléments d'enveloppes : 260 000,00 € pour diverses prestations notamment juridiques, 85 000,00 € pour l'entretien des bâtiments.
- **La Politique Enfance jeunesse PMI (1 019 000,00 €)** : cette politique comprend une dotation pour la Buissonnière (200 000,00 €) et des mesures liées à la crise de la Covid 19 : 206 000,00 € pour les dépenses supplémentaires prises en charge par les assistants familiaux pendant la période de confinement avec une présence des enfants à temps complet, 220 000 ,00 € pour une prime Covid 19.
- **La Politique Personnes handicapées (1 561 000,00 €)** : après déduction des écritures relatives au désintéressement partiel, le complément de crédits pour cette politique s'élève à 561 000,00 € destinés à financer une prime Covid pour le personnel de ce secteur.

Diverses actions sont également inscrites dans ce Budget supplémentaire en réponse à la crise de la Covid 19 :

- des mesures de soutien en faveur de la Banque alimentaire (150 000,00 €).
- un Fonds d'urgence aux Communes et EPCI (1 668 000,00 € réparti par moitié en fonctionnement et investissement).

- le Fonds de développement de l'animation locale augmenté de 266 000,00 € (532 000,00 € votés au BP) ;
- des dotations aux collèges pour compenser leurs achats de consommables (gel, savon, produits d'entretien... : 168 284 ,00 €) et le surcoût d'un service traiteur (130 000,00 €).
- un soutien de certaines familles de collégiens par la distribution de chèques déjeuner (70 000,00 €).
- une aide aux vacances d'un montant de 230 000,00 €, avec notamment l'action Bol d'Air Solidaire en partenariat avec la CAF.
- 320 000,00 € pour des mesures d'urgence en faveur de l'hébergement touristique.

2 - Les recettes d'investissement et de fonctionnement

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **84 300 586,65 €**, dont 75 505 512,65 € de reprises de résultats et 8 570 000,00 € d'emprunt nécessaire pour équilibrer le Budget supplémentaire.

Les recettes réelles de fonctionnement atteignent **30 048 082,87 €**, avec 48 381 824, 90 € de reprises de résultats de l'exercice 2019.

Dans un objectif prudentiel, les perspectives d'impact de la crise de la Covid 19 sur les finances du Département sont intégrées dès cette décision budgétaire avec une baisse des recettes de 25 141 234,90 € par rapport aux crédits votés au BP (- 5 %) : les DMTO (- 20 000 000,00 €), la taxe sur l'électricité (- 600 000,00 €), la taxe additionnelle à la taxe de séjour (- 200 000,00 €), la taxe sur les remontées mécaniques (- 1 700 000,00)...

Les **5 563 460,87 €** de crédits supplémentaires sont composés par 3 000 000,00 € de recettes liées au report de la mise en place progressive du désintéressement partiel dans le secteur social. Les **2 563 460,87 €** de recettes nouvelles concernent principalement : la perception de la redevance proportionnelle créée par la LF pour 2019, qui devrait s'appliquer sur la concession Bissorte / Super Bissorte : + 500 000,00 €, l'indemnité versée au titre des dommages sur ouvrages de génie civil et art intervenus lors de la tempête du 1er janvier 2018 : + 1 500 000,00 € ...

Après reprise des reports, le Budget supplémentaire s'équilibre en écritures réelles de la manière suivante :

	BP 2020	Reports	Propositions BS 2020	TOTAL avec propositions BS
DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	204 546 307,96	39 083 759,94	77 193 958,22	320 824 026,12
DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT	427 613 852,05	8 916 359,37	15 594 387,88	452 124 599,30
TOTAL DEPENSES RELLES	632 160 160,01	48 000 119,31	92 788 346,10	772 948 625,42

	BP 2020	Reports	Propositions BS 2020	TOTAL avec propositions BS
RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	128 930 849,37	22 503 741,69	84 300 586,65	235 735 177,71
RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT	503 229 310,64	3 936 054,20	30 048 082,87	537 213 447,71
TOTAL RECETTES RELLES	632 160 160,01	26 439 795,89	114 348 669,52	772 948 625,42

Toutes écritures confondues (réelles et d'ordre), le volume du Budget supplémentaire reports compris, s'élève à **158 830 630,64 €**.

II. BUDGETS ANNEXES

Les résultats de l'exercice 2019 sont repris au Budget supplémentaire de chaque budget annexe concerné, conformément à la délibération d'affectation des résultats.

1 - Laboratoire départemental d'analyses vétérinaires

Le Budget supplémentaire 2020 du Budget annexe Laboratoire départemental d'analyses vétérinaires s'élève globalement à **237 612,64 €** en dépenses et en recettes.

Une inscription de crédit de 50 000,00 € sur la ligne budgétaire réactifs pour biologie moléculaire est prévue, compte-tenu de la demande en cours de l'ARS vis-à-vis de la recherche de la Covid 19 au Laboratoire de Savoie, compensée par des recettes à hauteur de 50 000,00 €, car ces analyses seront facturées au demandeur (Centre hospitalier de Savoie).

2 - Communications électroniques

Le Budget supplémentaire 2020 du Budget annexe Communications électroniques s'élève globalement à **2 462 308,05 €** en dépenses et en recettes.

3 - Forêts départementales

Le Budget supplémentaire 2020 du Budget annexe Forêts départementales s'élève globalement à **198 093,13 €** en dépenses et en recettes.

Une demande de crédit complémentaire de 90 000,00 € est inscrite pour l'entretien des parcelles 11 et 18 de la Forêt d'Aillon.

4 - Foyer départemental de l'Enfance

Le Budget supplémentaire 2020 du Budget annexe Foyer départemental de l'Enfance s'élève globalement à **246 495,78 €**.

5 - Aéroport Chambéry Aix les Bains

Le Budget supplémentaire 2020 du Budget annexe Aéroport Chambéry Aix les Bains s'élève globalement à **796 877,05 €**.

6 - Locations immobilières assujetties à la TVA

Le Budget supplémentaire 2020 du Budget annexe Locations immobilières assujetties à la TVA s'élève globalement à **424 709,72 €** en dépenses et en recettes d'investissement uniquement.

7 - Service Public des Trois Vallées.

Le Budget supplémentaire 2020 du Budget annexe Service Public des Trois Vallées s'élève globalement à **13 888 150,42 €** en dépenses et en recettes.